



Arrêté Région Rhône-Alpes
12 006967 01-CBN001

Stratégie et actions de conservation Axe B :
Bilan d'exécution 2012

Février 2013

Noémie Fort
Véronique Bonnet

	PROGRAMMATION 2012 Bilan technique et financier de réalisation CPO Rhône-Alpes 2012 AXE B - STRATEGIE ET ACTIONS DE CONSERVATION	
---	--	---

AXE B - STRATEGIE ET ACTIONS DE CONSERVATION

Montant de l'opération retenue : 62 873,00 € TTC

Montant de la subvention attribuée : 35 455,00 €

Arrêté attributif de subvention Région Rhône-Alpes n° 12 006967 01- CBN001

B.1 - Evaluation de la flore et des végétations

B.2 - Contribution à la stratégie régionale de conservation (*)

Les actions de conservation conduites par les CBN lors des précédentes CPO se sont fondées sur les outils d'évaluation patrimoniale existants, notamment la Liste rouge régionale actuelle et les listes d'espèces protégées, nécessairement actualisées par les connaissances accumulées par les CBN au fil des années. La révision en cours de la Liste rouge régionale et la révision qui suivra de la liste des espèces végétales protégées en Rhône-Alpes permettront d'actualiser ce cadre évaluatif patrimonial.

Néanmoins, le nombre important des espèces concernées ne permet pas d'engager des actions sur tous les taxons. Il est donc nécessaire de hiérarchiser la liste rouge avec les acteurs régionaux de la conservation et de définir les bases opérationnelles d'une proposition de stratégie régionale de conservation (compartiment végétal), débouchant sur une liste d'espèces prioritaires en termes de conservation puis sur l'élaboration de plans régionaux d'action.

Dans cette optique, à la suite de l'inventaire de la flore de la Loire, le CBNMC a déjà engagé ce type de réflexion, depuis 2007, à l'échelle du département de la Loire dans le cadre d'un réseau partenarial de conservation s'appuyant sur le CREN Rhône-Alpes et le Département de la Loire. Le réseau a ainsi produit, à partir des données floristiques récoltées lors de l'Inventaire de la Flore de la Loire réalisé pendant la CPO 2005-2007, un document de travail permettant d'identifier et de hiérarchiser les des taxons floristiques patrimoniaux nécessitant la mise en place d'une stratégie de préservation. Depuis 2008, la déclinaison de cette stratégie de conservation fait l'objet d'un programme annuel concerté de conservation de la flore menacée de la Loire que la Région Rhône-Alpes a soutenu au cours de la précédente CPO (2008-2010).

Le CBNA pour sa part, anime depuis fin 2007 le réseau « conservation Alpes-Ain », qui a engagé des réflexions méthodologiques et des tests fonctionnels à l'échelle du massif Alpes-Ain, et a produit un document de travail permettant de flécher des types d'actions adaptées aux espèces selon leur statut UICN, pour hiérarchiser les espèces en fonction de critères supplémentaires (niveau de protection existant, nature des menaces, dynamique des populations). Cette première réflexion a été présentée en mars 2010 aux premières rencontres inter-CBNx et le 02 avril 2010 au conseil scientifique du CBNA.

Une approche méthodologique sur les incidences possibles des changements climatiques et d'usage des sols pourra utilement être amorcée dans ce cadre.

La dimension stratégique du projet implique de mettre en place une gouvernance adaptée, à articuler avec le Pôle régional Flore-Habitats.

B.2 - Propositions 2012 CBN Alpin retenues

A partir de la pré -liste rouge régionale élaborée en 2011, il est proposé que les CBN produisent les livrables suivants, destinés à alimenter la réflexion collective sur cette stratégie régionale :

- Validation de la proposition méthodologique régionale par le réseau des acteurs (PIFH) et production de la liste régionale hiérarchisée d'espèces à enjeux
- identification des acteurs et des actions à 5 ans

La gouvernance proposée pour l'action est la suivante :

- **comité de pilotage** : constitué par le comité de suivi du Pôle flore-habitats (cf charte du pôle), ou un groupe de travail à définir en son sein, 1 réunion/ an de 2011 à 2013 .
animation stratégique du comité de pilotage et coordination : chargé de mission Pôle
- **animation technique** : services conservation des 2 CBN avec 1 référent par CBN (cf fiche action)

Montant Total 2012 : 6 450 € - Montant subvention sollicitée : 3 870 €

A - CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les actions de conservation de la flore vasculaire rhône-alpine, engagées dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2009-2011 avec la Région Rhône-Alpes par le CBNA, se fondaient sur la liste rouge régionale de 1990, et les opportunités d'intervention identifiées. Néanmoins, le nombre important des espèces concernées ne permet pas d'engager des actions sur tous les taxons.

Il est donc nécessaire de hiérarchiser la liste rouge avec les acteurs régionaux de la conservation et de définir les bases opérationnelles d'une proposition de stratégie régionale de conservation (compartiment végétal), débouchant sur une liste d'espèces prioritaire en termes de conservation puis sur l'élaboration de plans d'actions.

Dans cette optique, le réseau « conservation Alpes-Ain », animé par le CBNA depuis 2007, a engagé ce type de réflexion à l'échelle du massif Alpes-Ain et a produit un document de travail permettant de flécher des types d'actions adaptés aux espèces selon leur statut UICN, et de hiérarchiser les espèces en fonction de critères supplémentaires (niveau de protection existant, nature des menaces, dynamique des populations).

Cette première réflexion a été présentée en mars 2010 aux premières rencontres inter-CBNx et le 02 avril 2010 au conseil scientifique du CBNA.

Propositions 2011-2013

A partir de la liste rouge régionale à élaborer en 2011, il est proposé que les CBN conduisent une réflexion méthodologique commune, intégrant l'exemple cité, sur une maquette de liste régionale d'espèces prioritaires en terme de conservation, et que la méthode et ses résultats soient partagés et affinés dans le cadre des travaux à animer par le Pôle régional d'Information sur la Flore et les Habitats.

Une réflexion sera par ailleurs menée sur les incidences possibles des changements climatiques et de leurs conséquences sur la préservation des espèces à enjeux.

B - BILAN FINANCIER

Réf	Intitulé	Prévu	Réalisé
B2	Enquête auprès des CBNx, recherches bibliographiques Poursuite de la réflexion méthodologique dans le cadre du réseau Alpes-Ain de conservation de la flore ; invitation du MNHN à la réunion plénière 2012 du réseau Premiers tests sur la liste rouge RA, test d'une déclinaison départementale, notamment en Savoie : en cours		2j IB 5j IB 3j IB+ 3j IT
	Total CBNA en j	5j IT+5j IB+ 1j TB	3j IT+10jI
	Total CBNA en €	6 450 €	7 080 €

C - BILAN TECHNIQUE

Il est présenté en reprenant le cadre des fiches actions du programme, renseignées par le bilan des réalisations et complétées par les annexes techniques citées.

En conclusion des travaux menés depuis 2011, le CBNA propose comme base de travail une combinaison de la méthodologie développée par le MNHN qui permet de prioriser les espèces des listes rouges régionales (annexe 3) avec la méthodologie du réseau Alpes-Ain de conservation de la flore qui permet de typifier les actions à mettre en place sur les espèces identifiées comme prioritaires (annexe 2). Un avantage supplémentaire de cette méthode est de pouvoir se décliner au niveau départemental qui est une échelle biogéographique et d'unité de gestion très intéressante.

Il est donc proposé de valider avec la Région et le CBN MC puis de mettre en œuvre dans le cadre du PIFH par les 2 CBN, selon la gouvernance définie par la CPO qui associe les acteurs de la conservation flore en RA la Région et la DREAL

- confirmer les orientations et le cadre de travail définis par la CPO et rappelés §A
- valider et ou améliorer la méthodologie proposée par le CBNA à mutualiser par les 2 CBN
- compléter et acter la constitution du Groupe de travail SRF RA initié lors du comité de suivi PIFH du 12/02/2013 (et préfiguré côté CBNA avec le Réseau Alpin de conservation de la flore Alpes-Ain,
- valider améliorer la méthodo en GT
- test sur LR RA et déclinaisons départementales
- boucler la stratégie en GT et validation régionale
- déclinaison opérationnelle avec identification acteurs, actions, coûts, calendrier

Cette proposition devra être discutée avec le CBNMC et le pôle flore en 2013.

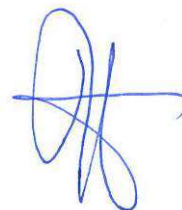
B.3 - Surveillance des espèces à enjeux

B.4 - Elaboration et mise en œuvre de plans régionaux de conservation

B.5 - Animation des réseaux régionaux de conservation

B.6 - Suivi de milieux naturels sensibles

Fait à Gap, le 19 février 2013



Le Directeur,
Pascal CHONDROYANNIS

ANNEXE 1 : LISTE DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES TROUVEES ET ETUDIEES SUR LES STRATEGIES DE CONSERVATION

FORT N., 2011. Stratégie de conservation en Isère, méthodologie et premiers tests, CBNA, 7p.

MOREL A. SENACQ G. 2009. Préservation de la flore remarquable du département de la Loire, Étude de faisabilité pour la mise en place d'un programme de préservation, CBNMC et CREN, 192 p.

CBNM & CPIE Mascarin, 2012. Stratégie de conservation de la flore et des habitats de la réunion (SCFHR) 2013- 2018, CBNM-CPIE Mascarin, 110p.

Barneix M., 2012. La valorisation des Listes rouges régionales : Propositions méthodologiques pour définir les espèces à enjeux aux échelles régionales et orienter les actions de conservation, rapport de master 2, Université de Montpellier 2, Muséum National d'Histoire Naturelle, 76p

Toussaint B. 2012 : Hiérarchisation des espèces patrimoniales et tableau de bord des actions de suivi et de conservation. CBN Bailleul, Documents de travail interne réactualisés annuellement.

ANNEXE 2 : DEMANDE D'INFORMATION AUPRES DU RESEAU DES CBNx

De: Toussaint Benoît [b.toussaint@cbnbl.org]

Envoyé: mardi 25 septembre 2012 10:06

À: Noémie FORT

Cc: Valentin Bertille

Objet: RE: stratégie de conservation

Indicateur de suivi: Assurer un suivi

État de l'indicateur: Terminé

Pièces jointes: Extrait Tableau de bord Flore menacée.xls

Bonjour Noémie,

Tu trouveras ci-joint un extrait du fichier XLS qui sert de base de travail pour ce « tableau de bord ». On prépare d'ici la fin d'année ou le début de l'année prochaine une version sous Access avec listes de valeurs standardisées en relation avec les référentiels taxonomiques, géographiques... de Digitale2.

Il reste un gros travail de « chasse aux doublons » (nécessité de croiser les données et les polygones) et de complément des champs (prévu pour les taxons CR et EN en 2013 et 2014 dans le cadre d'un nouveau projet Feder).

Le problème méthodologique le plus important concernant ce type d'outil est : Qu'appelle-t-on « station » ou « sous-station » ? ... (cf. la notion de « population » et « sous-population » dans la méthode UICN).

L'idée pour les années à venir est d'organiser la veille conservatoire à l'échelle régionale en s'appuyant sur les botanistes bénévoles et les structures gestionnaires d'espaces naturels. La rubrique « Suivi de la population » en fin de tableau a comme fonction de formaliser à minima ce suivi régulier des populations d'espèces menacées (ou indicatrices).

A terme, cette base de données stationnelles a vocation à faire partie intégrante de DIGITALE 2 (ce qui facilitera grandement les mises à jour – certaines pouvant être automatisées).

Je suis à ta disposition si tu souhaites avoir des infos orales complémentaires.

Cordialement

Benoît

De: Noémie FORT [mailto:n.fort@cbn-alpin.org]

Envoyé : lundi 24 septembre 2012 15:46

À : Toussaint Benoît

Objet : TR: stratégie de conservation

Bonjour,

Je vous contacte suite aux échanges ci-dessous avec Bertille, je souhaiterais avoir lus d'infos sur ce tableau de bord.

En effet nous avons engagé un travail dans la même optique au CBNA (cf fichier ci-joint) et nous devons préparer qqch avec le CBMC pour la région Rhône-Alpes, alors je suis très intéressée par les travaux des autres CBNx.

Merci d'avance,

Cordialement,

Noémie FORT

Chef de service Conservation

04 92 53 01 06

n.fort@cbn-alpin.org

De : Valentin Bertille [<mailto:b.valentin@cbnbl.org>]
Envoyé : lundi 24 septembre 2012 14:26
À : Noémie FORT
Objet : RE: stratégie de conservation

Bonjour Noémie,

On travaille actuellement à la mise en place d'un « tableau de bord ». Il est sous excel pour l'instant mais passerait idéalement sous « accès » pour être plus facilement exploitable et avoir des systèmes d'alerte.

Pour chaque espèce CR, EN et VU issue de notre nouvelle liste (avec cotation UICN régionale), on réalise un référentiel stationnel avec les obs, l'évolution des effectifs, les actions conservatoires in et ex situ, les zonages (RN, ENS, terrain gestionnaire, site orphelin...).

On doit en tirer les stations les plus prioritaires pour, d'une part mettre à jour le bilan (si on n'est pas passé depuis quelques temps sur la station par exemple) et d'autre part pour mettre en place des actions de conservation.

On a déjà une base faite par un stagiaire mais on devrait retravailler ça dans le cadre d'un feder.

Si tu veux plus d'infos, demande à Benoît Toussaint car c'est lui qui suit le dossier et je n'ai pas les derniers éléments.
b.toussaint@cbnbl.org

A+

Bertille VALENTIN
Chargée de mission référent conservation
Conservatoire botanique national de Bailleul
Hameau de Haendries - 59 270 BAILLEUL
tel : 03 28 49 00 83 - fax : 03 28 49 09 27
b.valentin@cbnbl.org
<http://www.cbnbl.org>

De : Noémie FORT [<mailto:n.fort@cbn-alpin.org>]
Envoyé : lundi 24 septembre 2012 12:19
À : Valentin Bertille; Jocelyne Cambecèdes; Eric Brugel CBNFC; c.gautier@cbnbrest.com
Cc : Jean OLIVIER; Julie CHAURAND
Objet : stratégie de conservation

Bonjour à tous,

Dans le cadre de convention pluriannuelle d'objectifs avec la région Rhône-Alpes le CBNA et le CBNMC doivent élaborer une stratégie régionale de conservation de la flore. Nous souhaitons faire un bilan des initiatives existant dans ce domaine. Avez-vous mené des projets équivalents dans vos CBN ou avez-vous connaissance de démarches similaires ?

Pour info, le MNHN travaille là-dessus : 'utilisation des listes rouges dans les politiques publiques', je les ai contacté à ce sujet.

Merci des infos que vous pourrez m'apporter et à bientôt,

Noémie

Noémie FORT
Chef de service Conservation
04 92 53 01 06
n.fort@cbn-alpin.org

ANNEXE 3 : PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DU MNHN « UTILISATION DES LISTES ROUGES REGIONALES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES » ET EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU RESEAU OU CETTE METHODOLOGIE A ETE PRESENTEE

Relevé de conclusion de la réunion plénière du Réseau Alpes-Ain de conservation de la flore
16/10/2012, Barcelonnette
Rédaction : N. Fort, CBNA

1. Liste des participants

Nom Prénom	Structure
Barneix Marie	MNHN SPN
Bonet Richard	PN Ecrins
Bonnassieux Didier	ONF 38
Boquérat Philippe	ONF 38
Breton François	PN Mercantour
Carod Aurélie	Syndicat mixte Baronnies Provençales (futur PNR)
Chatelain Michel	Arnica Montana
Chaurand Julie	FCBN
Cholet Jérémie	RNN Haute-Chaîne du Jura
Delahaye Thierry	PN Vanoise
Dentant Cedric	PN Ecrins
Genelot Emilie	N2000 Steppique, Fournel
Guillé Sandrine	DATAR Alpes
Haffner Patrick	MNHN SPN
Homand Françoise	Arnica Montana
Hustache Eric	N2000 Mairie de St Julien en beauchêne
Juton Mathieu	CEN 38
Lampe Anne-Lise	SMIGIBA
Lopez Jean-François	PNR Massif des Bauges
Lopez-Pinot Dominique	CEN 74
Lyons Hervé	Syndicat mixte de Pra loup/Val d'Allos
Merle Caroline	PN Mercantour
Muraz Sylvaine	PNR Chartreuse
Pacaud François	CBNA
Perfus Monique	PN Mercantour
Pomard Maryline	N2000 Mairie de la Grave
Puissauve Renaud	MNHN SPN
Till-Bottraud Irene	LECA
Vanderpert Heloise	CEN PACA
Vivat Agnès	N2000 Mairie de Chorges
Chondroyannis Pascal	CBNA
Bonnet Véronique	CBNA
Fort Noémie	CBNA
Huc Stéphanie	CBNA

Stratégie de conservation

Présentation rapide des travaux du réseau sur une stratégie de conservation. Les objectifs en sont :

- cibler les actions à mettre en place par espèce en fonction du niveau de connaissance et du niveau de vulnérabilité
- être capable de suivre et d'évaluer l'effet des actions menées sur l'état de conservation global d'une espèce
- une optimisation des moyens humains et financier et une meilleure coordination efficacité des actions mises en place par tous

Les principes en sont :

- cibler des actions en fonction du statut UICN des espèces
- proposer des actions adaptées au niveau de connaissance et de vulnérabilité d'une espèce
- une clé dichotomique/arbre décisionnel permettant de cibler à quelle catégorie appartient chaque espèce

La hiérarchisation est par contre absente de la démarche

La région RA a demandé au CBNA et CBNMC de travailler sur une stratégie de conservation régionale.

Intervention de Marie Barneix du MNHN sur une démarche de hiérarchisation des listes rouges régionales et orienter les actions de conservation régionales.

Les objectifs en sont :

- déterminer des priorités de conservation pour guider les politiques de conservation régionales

Les principes en sont :

- typification des actions : connaissance/conservation
- réévaluer les priorités fixées le statut UICN régional en pondérant par un statut UICN supérieur et une responsabilité patrimoniale

Les remarques en séance ont porté sur :

- la dévaluation par la méthode des espèces en limite d'aire

Le réseau sera sollicité pour connaître son intérêt pour la démarche, et la tester en dans le cadre de la méthodologie à développer pour la stratégie régionale de conservation flore Rhône-Alpes.

.....



**Muséum
national
d'Histoire
naturelle**

Muséum national d'Histoire naturelle
Service du Patrimoine naturel
36 rue Geoffroy Saint-Hilaire - 75005 Paris

La valorisation des Listes rouges régionales:

Propositions méthodologiques pour définir les espèces à enjeux aux échelles régionales et orienter les actions de conservation

Marie BARNEIX

Chargée d'études Listes rouges régionales

Pôle « Espèces » - Programme Listes rouges
Service du Patrimoine Naturel



Avertissement

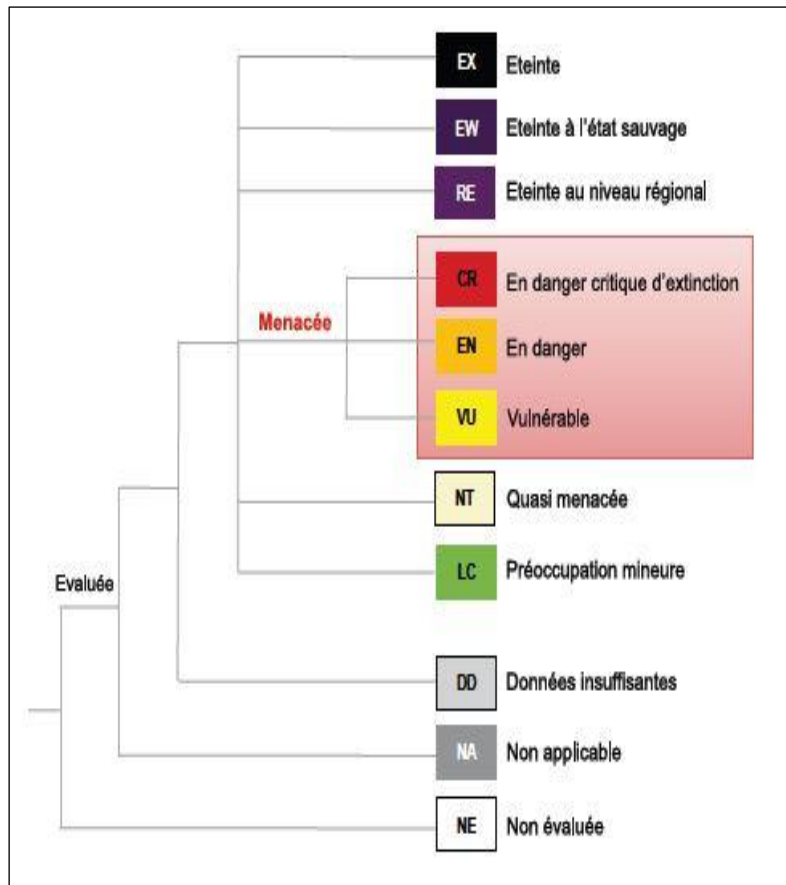
Cette étude, réalisée dans le cadre d'un Master 2, constitue une première étape pour l'élaboration de pistes méthodologiques communes pour la réalisation d'un guide pratique sur l'utilisation des Listes rouges régionales à destination des acteurs locaux.

Les propositions suivantes peuvent faire l'objet de révisions et de modifications suite aux nouvelles consultations d'experts et à l'évolution de la disponibilité des données.

- La Liste rouge de l'UICN: Etat des lieux visant à dresser un bilan standardisé et objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle d'un territoire donné (UICN France, 2011)



Catégories de la Liste rouge UICN



Projet d'appui à l'élaboration des Listes rouges régionales (2011)

Comité Français de l'UICN, MNHN, FCBN, FNE



OBJECTIF

Proposer des pistes méthodologiques pour une utilisation des Listes rouges régionales afin d'orienter les politiques publiques et les programmes de conservation

**Etude sur l'utilisation des Listes
rouges en France et à l'étranger**

**Etude sur l'organisation
régionale et des besoins locaux**

Etude de l'utilisation des Listes
rouges en France et à l'étranger

Constat:

Etude de l'organisation
régionale et des besoins locaux

- > ***Les Listes rouges : un outil pour hiérarchiser les espèces***
- > ***En région: articulation des politiques nationales et locales***

Etude de l'utilisation des Listes rouges en France et à l'étranger

Constat:

Etude de l'organisation régionale et des besoins locaux

- > *Les Listes rouges : un outil pour hiérarchiser les espèces*
- > *En région: articulation des politiques nationales et locales*



ETAPE TRANSVERSALE : COMMUNIQUER

ETAPE 1

ELABORER LA LISTE ROUGE RÉGIONALE

- Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales – Méthodologie de l'UICN et démarche d'élaboration. (UICN France, 2011)

ETAPE 2

DÉFINIR LES ESPÈCES À ENJEUX

- Priorités de conservation
- Priorités de connaissances

ETAPE 3

STRUCTURER LES ACTIONS

- Structurer les priorités d'action suivant des informations complémentaires

ETAPE 4

MISE EN OEUVRE

- Stratégies régionales
- Démarches espèces, sites, habitats

ETAPE 5

EVALUATION DES POLITIQUES

- Indicateurs

Etude de l'utilisation des Listes rouges en France et à l'étranger

Constat:

Etude de l'organisation régionale et des besoins locaux

- > Les Listes rouges : un outil pour hiérarchiser les espèces
- > En région: articulation des politiques nationales et locales



ETAPE TRANSVERSALE : COMMUNIQUER

ETAPE 1

ELABORER LA LISTE ROUGE RÉGIONALE

- Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales – Méthodologie de l'UICN et démarche d'élaboration. (UICN France, 2011)

ETAPE 2

DÉFINIR LES ESPÈCES À ENJEUX

- Priorités de conservation
- Priorités de connaissances

ETAPE 3

STRUCTURER LES ACTIONS

- Structurer les priorités d'action suivant des informations complémentaires

ETAPE 4

MISE EN OEUVRE

- Stratégies régionales
- Démarches espèces, sites, habitats

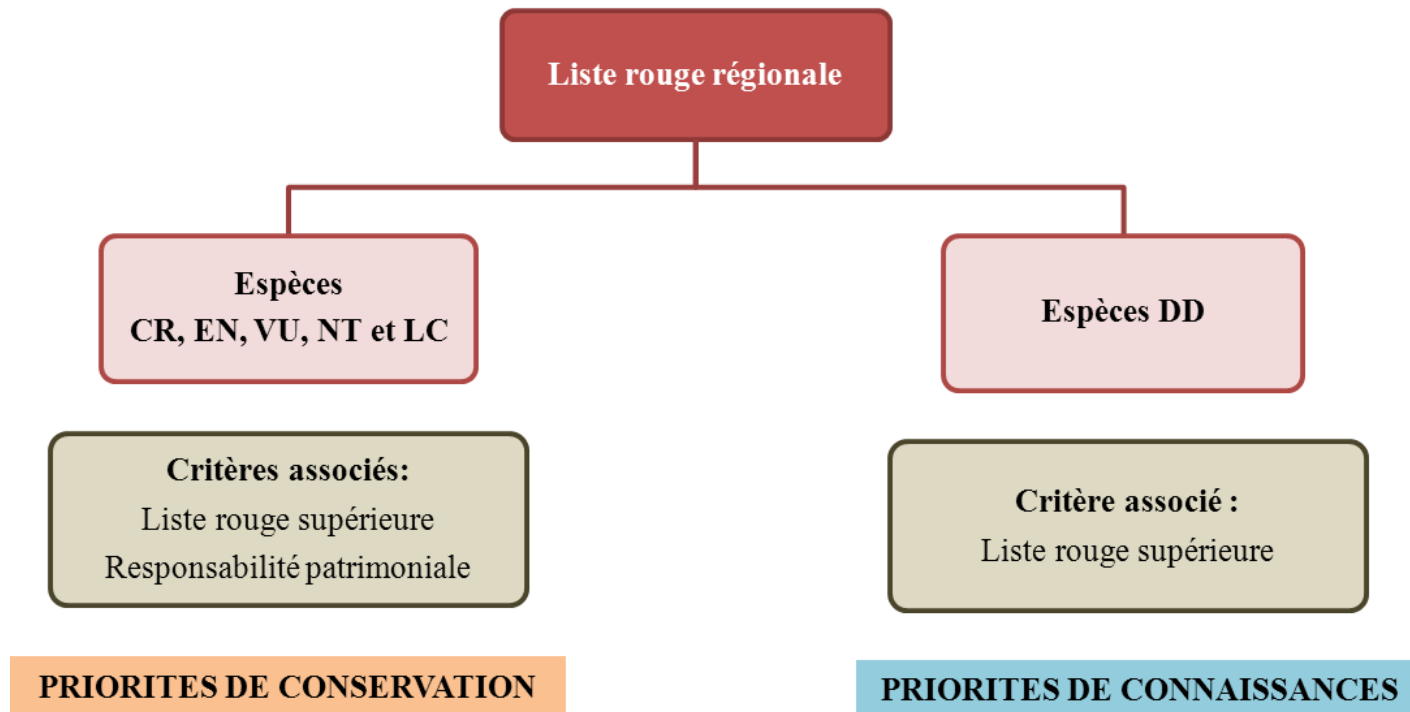
ETAPE 5

EVALUATION DES POLITIQUES

- Indicateurs

ETAPE 2

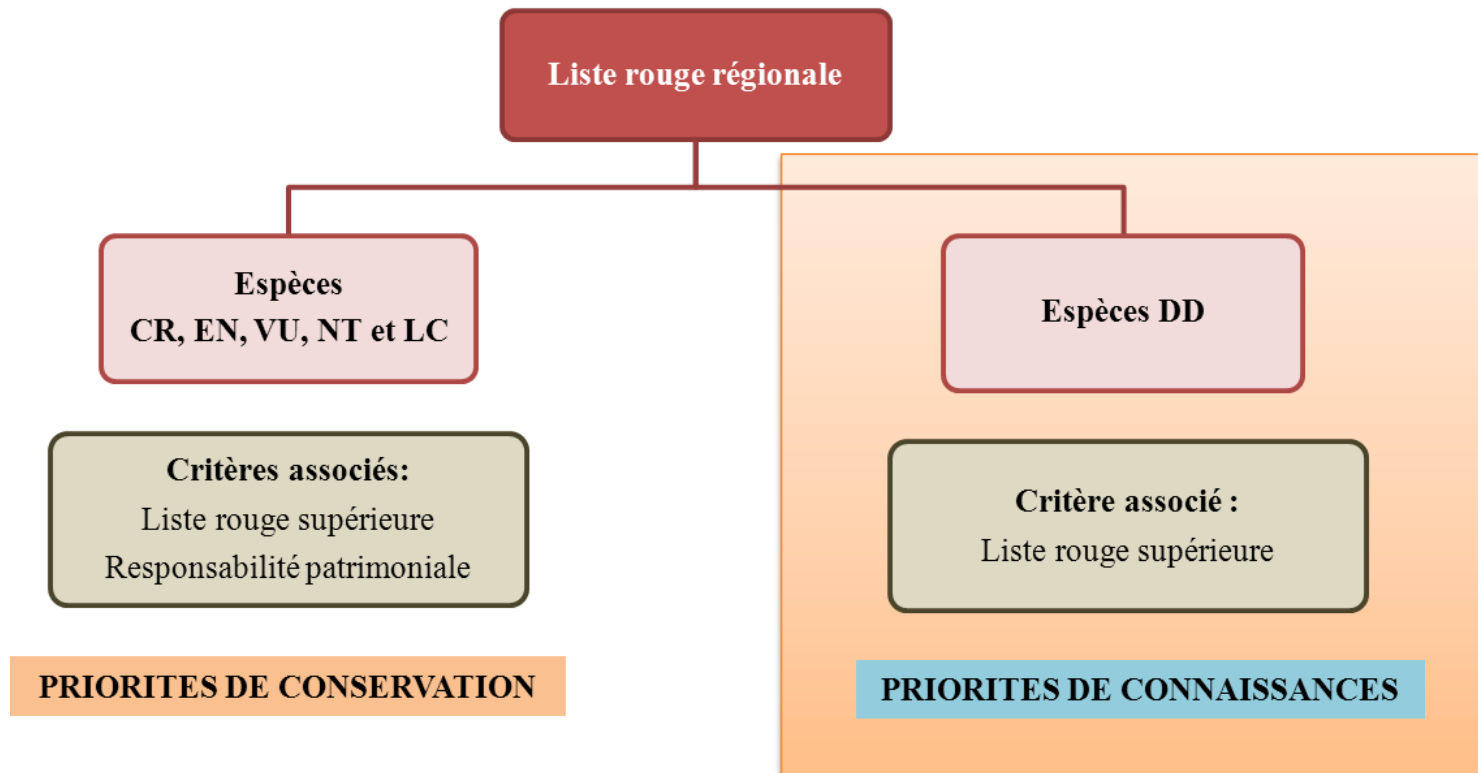
DÉFINIR LES ESPÈCES À ENJEUX RÉGIONAL



=> Analyses des différentes associations des critères et applications sur 3 régions tests pour ajuster et vérifier la méthode

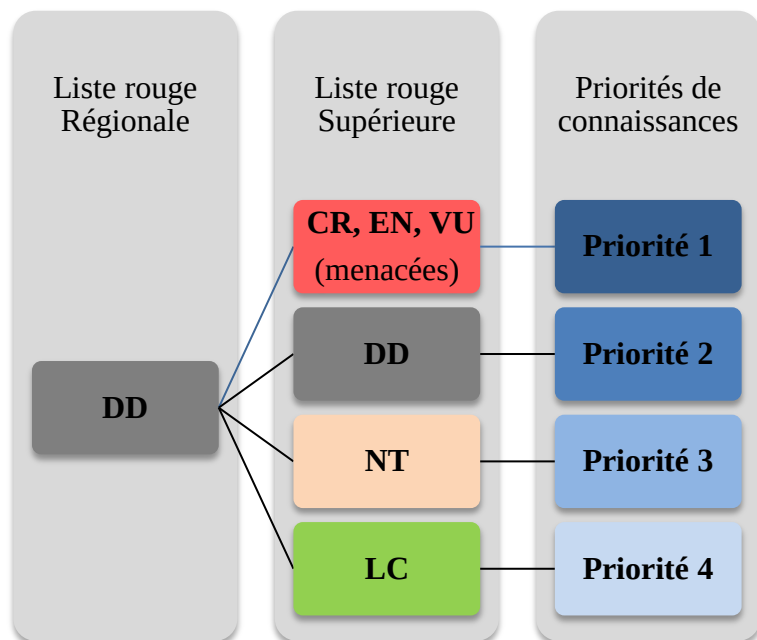
ETAPE 2

DÉFINIR LES ESPÈCES À ENJEUX RÉGIONAL



=> Analyses des différentes associations des critères et applications sur 3 régions tests pour ajuster et vérifier la méthode

Association des espèces DD de la *Liste rouge régionale* aux évaluations d'une *Liste rouge supérieure*



Exemple d'application en Franche Comté

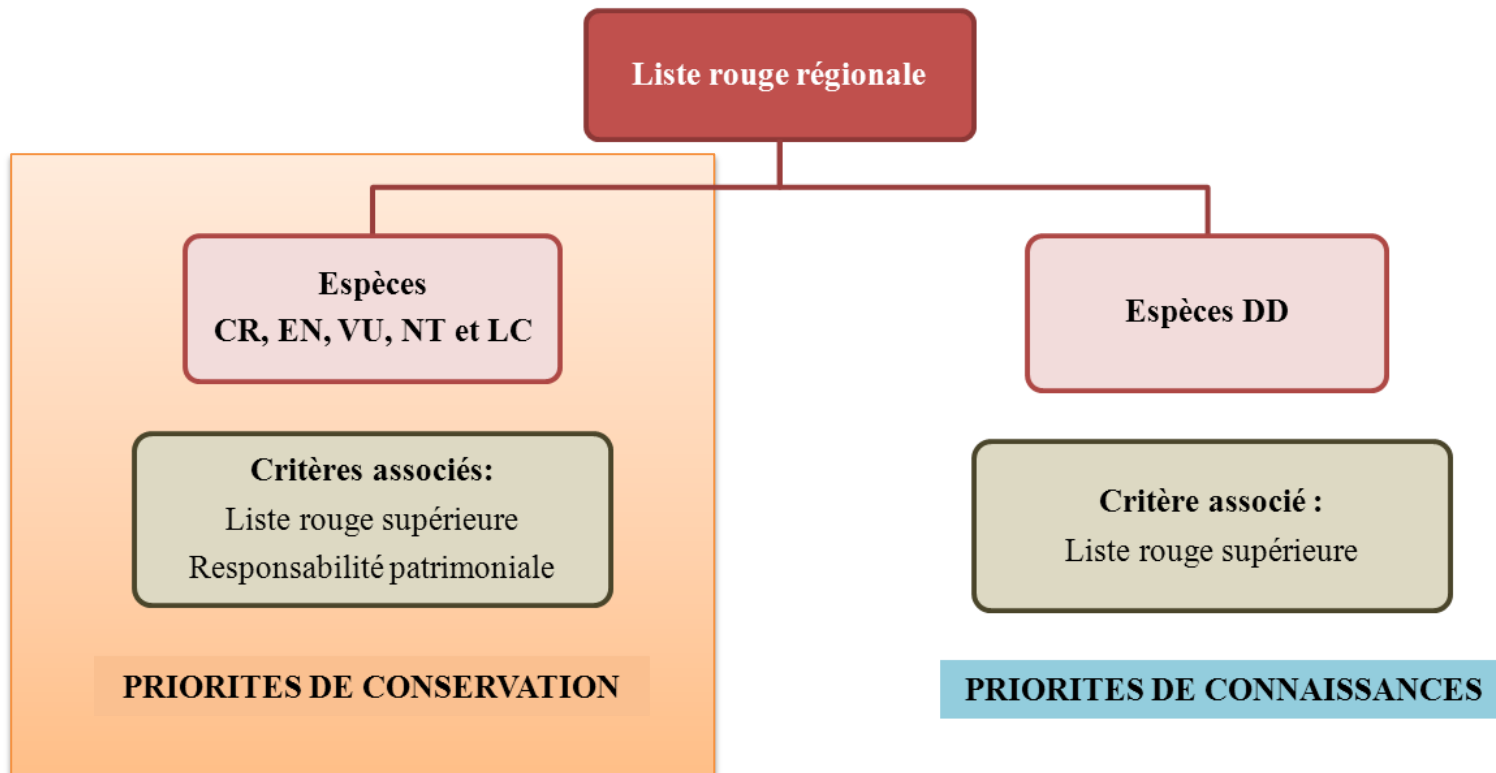
Utilisation de la Liste rouge nationale pour la Liste rouge supérieure



Espèces DD des Listes rouges mammifières et amphibiens en Franche-Comté			Liste rouges		Priorité de connaissances
Espèces			LR régionale	LR Nationale	
Mammifère	<i>Sorex araneus</i>	Musaraigne carrelet	DD	DD	2
Amphibien	<i>Rana lessonae</i>	Grenouille verte de Lessona	DD	NT	3
Mammifère	<i>Crocidura leucodon</i>	Crocidure leucode	DD	LC	4
Mammifère	<i>Micromys minutus</i>	Rat des moissons	DD	LC	4
Mammifère	<i>Microtus subterraneus</i>	Campagnol souterrain	DD	LC	4
Mammifère	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin	DD	LC	4

ETAPE 2

DÉFINIR LES ESPÈCES À ENJEUX RÉGIONAL



=> Analyses des différentes associations des critères et applications sur 3 régions tests pour ajuster et vérifier la méthode

Association de la *Liste rouge régionale* et *Liste rouge supérieure*

- Indice de vulnérabilité :**

Liste rouge régionale	CR	2	4	5	5	5
	EN	2	3	4	5	5
	VU	2	3	4	4	5
	NT	1	3	3	3	4
	LC	1	1	2	2	2
Indice de Vulnérabilité (IV)		LC	DD / NT	VU	EN	CR
		Liste rouge supérieure				

Description de l'IV

5	Niveau de vulnérabilité alarmant
4	Niveau de vulnérabilité préoccupant
3	Niveau de vulnérabilité significatif
2	Niveau de vulnérabilité notable à l'échelle locale
1	Niveau de vulnérabilité faible

Association de la *Liste rouge régionale* et *Liste rouge supérieure*

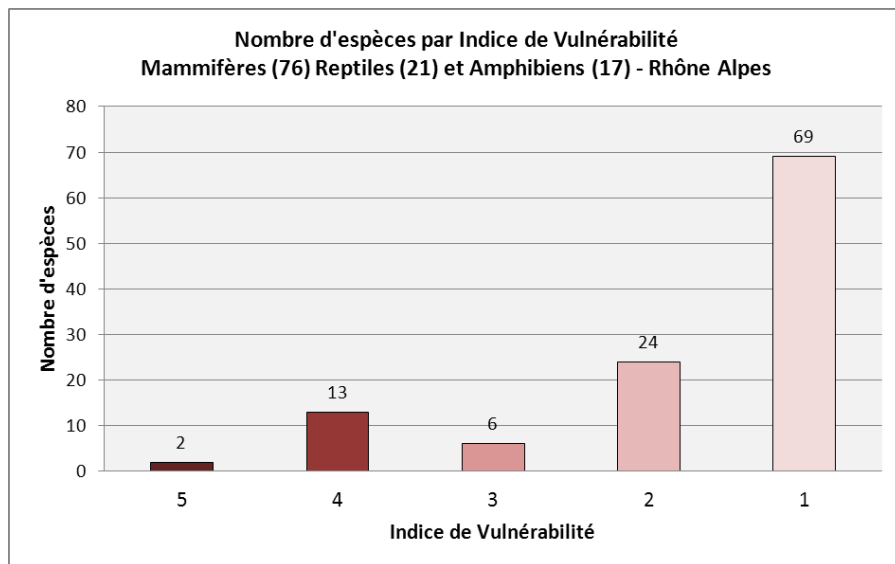
• Indice de vulnérabilité :

Liste rouge régionale	CR	2	4	5	5	5
	EN	2	3	4	5	5
	VU	2	3	4	4	5
	NT	1	3	3	3	4
	LC	1	1	2	2	2
Indice de Vulnérabilité (IV)		LC	DD / NT	VU	EN	CR
		Liste rouge supérieure				

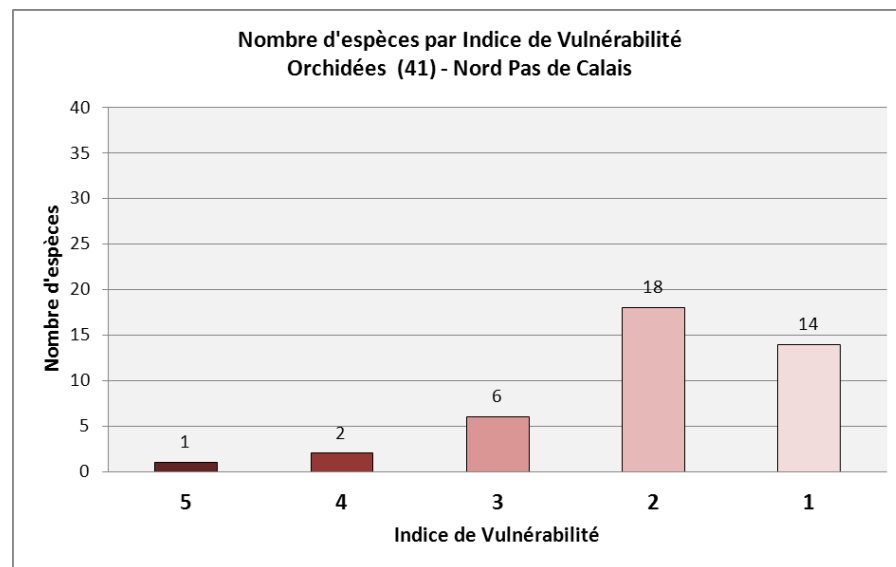
Description de l'IV

5	Niveau de vulnérabilité alarmant
4	Niveau de vulnérabilité préoccupant
3	Niveau de vulnérabilité significatif
2	Niveau de vulnérabilité notable à l'échelle locale
1	Niveau de vulnérabilité faible

Application Rhône Alpes



Application Nord Pas de Calais

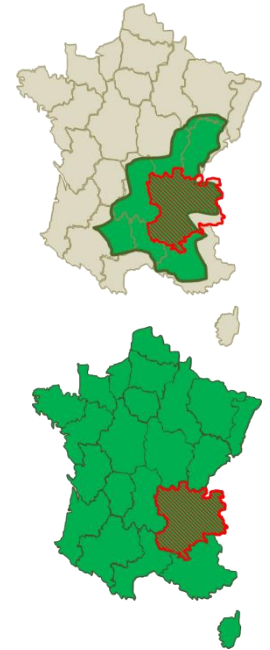


Responsabilité patrimoniale basée sur l'aire de distribution :
portion de la population nationale présente en région

- **Indice de responsabilité:**

$$\text{Valeur observée (Vo)} = \frac{\text{Distribution espèce en région}}{\text{Distribution espèce territoire national}}$$

$$\text{Valeur attendue (Va)} = \frac{\text{Surface de la région}}{\text{Surface du territoire national}}$$



Responsabilité patrimoniale basée sur l'aire de distribution : portion de la population nationale présente en région

- Indice de responsabilité:**

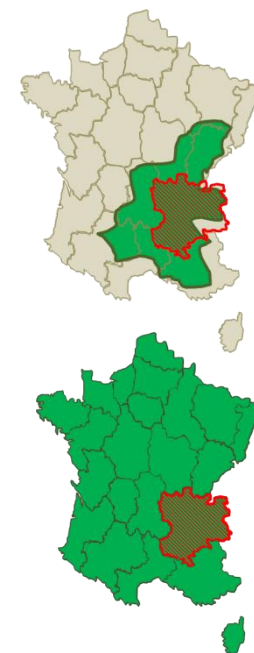
Valeur observée (Vo)	1	2	3	4	5
Indice de responsabilité (IR)	< Va	[Va - 2 Va [	[2 Va - 4 Va [	[4 Va - 6 Va [	≥ 6 Va
	Niveau de responsabilité suivant la Valeur attendue				

Va = Seuil de responsabilité

Responsabilité significative quand Vo > 2 Va

$$\text{Valeur observée (Vo)} = \frac{\text{Distribution espèce en région}}{\text{Distribution espèce territoire national}}$$

$$\text{Valeur attendue (Va)} = \frac{\text{Surface de la région}}{\text{Surface du territoire national}}$$



Responsabilité patrimoniale basée sur l'aire de distribution : portion de la population nationale présente en région

Indice de responsabilité:

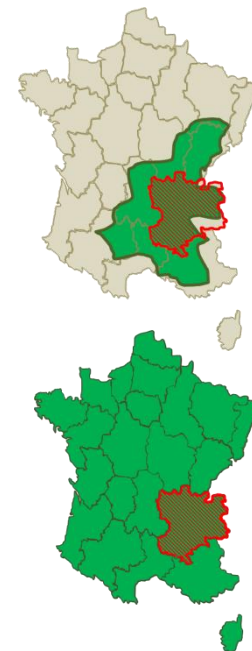
Valeur observée (Vo)	1	2	3	4	5
Indice de responsabilité (IR)	< Va	[Va - 2 Va [	[2 Va - 4 Va [	[4 Va - 6 Va [	≥ 6 Va
	Niveau de responsabilité suivant la Valeur attendue				

Va = Seuil de responsabilité

Responsabilité significative quand Vo > 2 Va

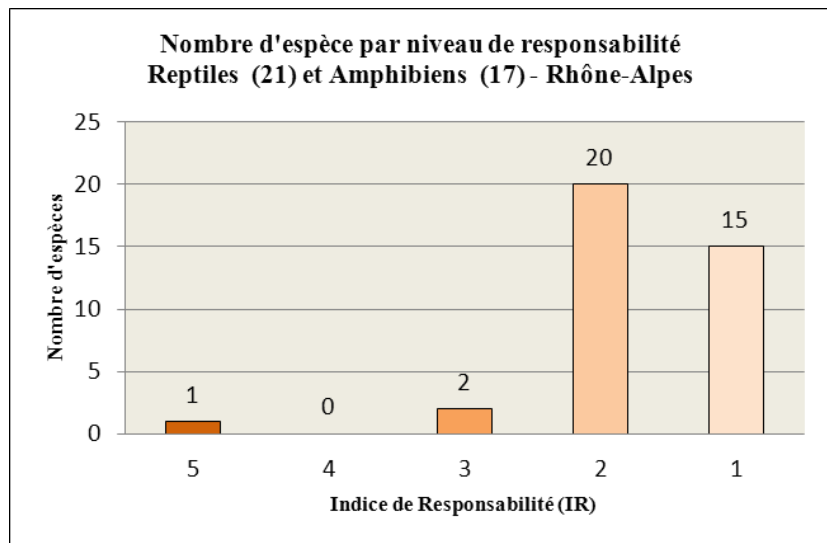
$$\text{Valeur observée (Vo)} = \frac{\text{Distribution espèce en région}}{\text{Distribution espèce territoire national}}$$

$$\text{Valeur attendue (Va)} = \frac{\text{Surface de la région}}{\text{Surface du territoire national}}$$

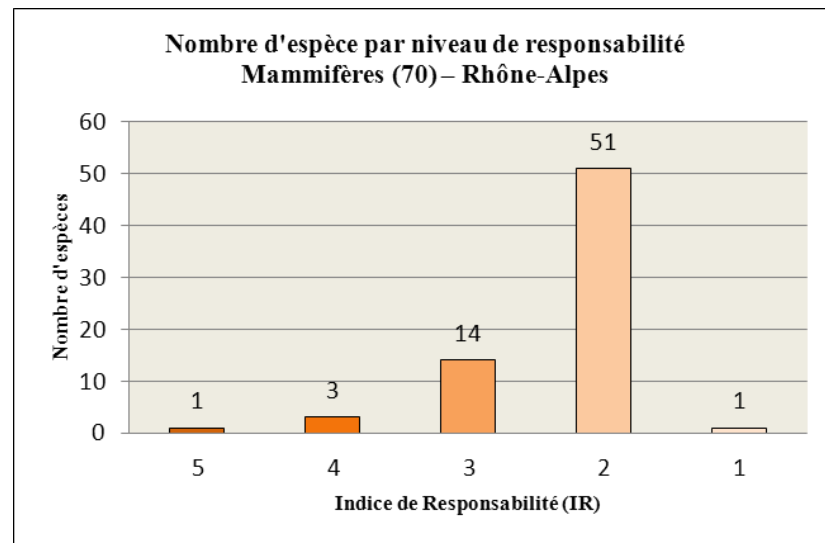


Application Rhône-Alpes

Approche mailles



Approche départements



Priorités de conservation Grille de classement des espèces

Indice de vulnérabilité (IV)	5	5	10	15	20	25
	4	4	8	12	16	20
	3	3	6	9	12	15
	2	2	4	6	8	10
	1	1	2	3	4	5
Priorités de conservation		1	2	3	4	5
		Indice Responsabilité (IR)				

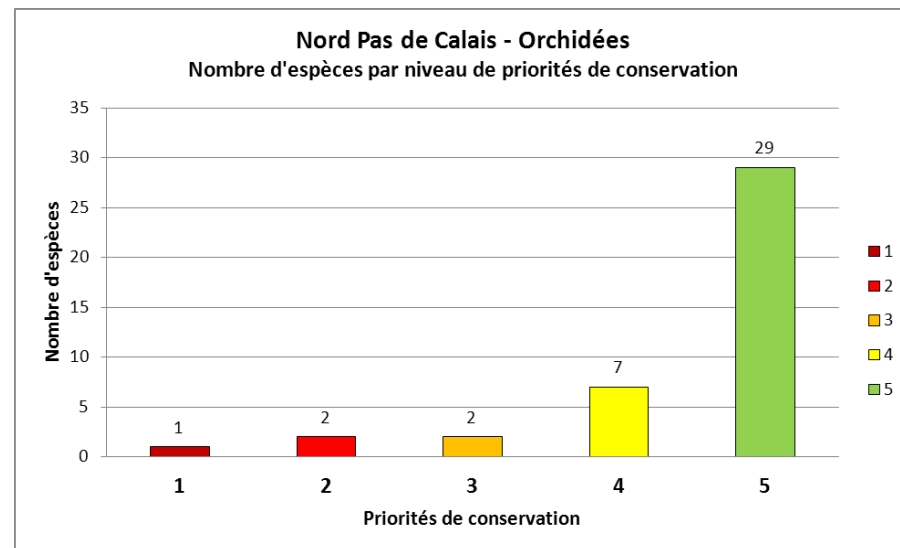
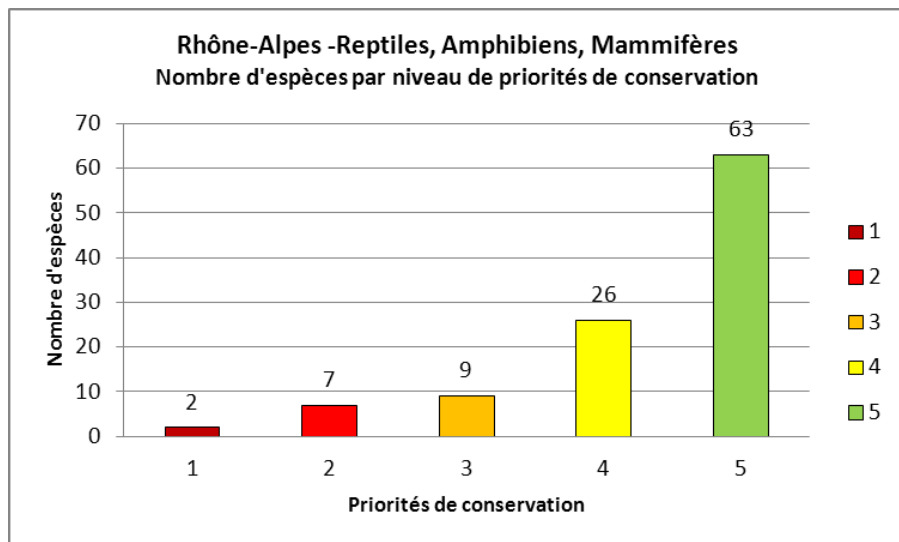
Priorité 1	25 - 16	Priorités de conservation majeures
Priorité 2	15 - 10	Priorités de conservation très élevées
Priorité 3	9 - 5	Priorités de conservation élevées
Priorité 4	4 - 3	Priorités de conservation modérées
Priorité 5	2 - 1	Priorités de conservation faibles

Priorités de conservation Grille de classement des espèces

Indice de vulnérabilité (IV)	5	5	10	15	20	25
	4	4	8	12	16	20
	3	3	6	9	12	15
	2	2	4	6	8	10
	1	1	2	3	4	5
Priorités de conservation		1	2	3	4	5
		Indice Responsabilité (IR)				

Priorité 1	25 - 16	Priorités de conservation majeures
Priorité 2	15 - 10	Priorités de conservation très élevées
Priorité 3	9 - 5	Priorités de conservation élevées
Priorité 4	4 - 3	Priorités de conservation modérées
Priorité 5	2 - 1	Priorités de conservation faibles

Exemples d'applications



Espèces prioritaires

RHONE-ALPES REPTILES / AMPHIBIENS											
Espèces			Listes rouges		Indice de menace	Responsabilité patrimoniale			Indice Responsa	Priorités	
			LR régionale	LR Nationale		nbre mailles occupées Région	nbre mailles occupées France	rapport		Notes	Catégorie
Amphibiens	<i>Salamandra atra</i>	Salamandre noire	EN	VU	4	1	1	100,0	5	20	1
Amphibiens	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	EN	VU	4	45	254	17,7	3	12	2
Reptiles	<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	CR	VU	5	17	135	12,6	2	10	2
Reptiles	<i>Psammodromus hispanicus</i>	Psammodrome d'Edwards	CR	NT	4	7	57	12,3	2	8	3
Amphibiens	<i>Pelobates cultripes</i>	Pélobate cultripède	CR	VU	5	4	55	7,3	1	5	3
Reptiles	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	CR	NT	4	11	152	7,2	1	4	4
Reptiles	<i>Rhinechis scalaris</i>	Couleuvre à échelons	EN	LC	2	7	70	10,0	2	4	4
Reptiles	<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier	VU	LC	2	10	90	11,1	2	4	4
Amphibiens	<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	VU	LC	2	43	501	8,6	2	4	4
Reptiles	<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches	VU	LC	2	28	309	9,1	2	4	4
Reptiles	<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	VU	LC	2	40	441	9,1	2	4	4
Reptiles	<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié	EN	LC	2	6	75	8,0	2	4	4
Amphibiens	<i>Mesotriton alpestris</i>	Triton alpestre	VU	LC	2	54	444	12,2	2	4	4
Reptiles	<i>Podarcis liolepis</i>	Lézard catalan	LC	LC	1	13	76	17,1	3	3	4
Reptiles	<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	NT	LC	1	21	168	12,5	2	2	5
Reptiles	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	NT	LC	1	49	436	11,2	2	2	5
Reptiles	<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape	LC	LC	1	44	391	11,3	2	2	5
Reptiles	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	LC	LC	1	53	464	11,4	2	2	5
Reptiles	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	LC	LC	1	46	440	10,5	2	2	5
Amphibiens	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	LC	LC	1	28	216	13,0	2	2	5
Amphibiens	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	LC	LC	1	64	685	9,3	2	2	5
Reptiles	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC	LC	1	74	854	8,7	2	2	5
Reptiles	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	LC	LC	1	73	712	10,3	2	2	5
Amphibiens	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	VU	LC	2	29	387	7,5	1	2	5
Amphibiens	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	EN	LC	2	14	481	2,9	1	2	5
Amphibiens	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	NT	LC	1	69	810	8,5	2	2	5

Structurer les priorités d'action

Résultats des enjeux			Critères complémentaires				Outils							Indicateurs
Espèce	Enjeux		Types de Menaces	Habitats	Rareté	Mesures en cours	Protection		Listes d'espèces					
	Note	Catégorie					Nationale	Régionale	PNA	SCAP	TVB	N2000	ZNIEFF	

- **Méthode:**

- > Simple et applicable sur l'ensemble des régions
- > Conditionnée par la disponibilité des données = influence sur le choix des critères
- > Critères objectifs mais part de subjectivité pour les regroupements

- **Validation de la méthode:**

- > Résultats cohérents avec les espèces prioritaires validées par le CSRPN en Pays de la Loire
- > Nécessité de réaliser d'autres tests (flores, invertébrés)
- > Consultations des acteurs régionaux

- **Outils à développer:**

- > Cohérence entre les Listes rouges
- > Synthèses d'inventaires nationaux



Guide pour l'utilisation des Listes rouges régionales
(2013)

Merci pour votre attention

Contact: mbarneix@mnhn.fr

01.40.79.31.60



ANNEXE 4 : METHODOLOGIE DU MNHN, TEST D'APPLICATION AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

Exemple des résultats des calculs de l'indice départemental de vulnérabilité et de responsabilité pour les 25 premières espèces indigènes de la liste rouge Rhône-Alpes

Nom_taxon	Cotation	Indice_vulnérabilité	Indice_responsabilité/dept				
			IR01	IR26	IR38	IR73	IR74
Abies alba Mill.	LC	1	1	1	2	1	2
Acer campestre L.	LC	1	2	2	2	1	1
Acer monspessulanum L.	LC	1	1	3	1	1	1
Acer opalus Mill.	LC	1	1	2	2	1	2
Acer platanoides L.	LC	1	1	1	2	1	1
Acer pseudoplatanus L.	LC	1	1	1	2	1	2
Achillea millefolium L.	LC	1	2	1	2	1	1
Achillea ptarmica L.	LC	1	3	1	1	1	2
Achillea roseo-alba Ehrend.	LC	1	1	2	2	1	1
Achnatherum calamagrostis (L.) P.Beauv.	LC	1	1	2	1	1	2
Aconitum anthora L.	LC	1	1	2	2	1	1
Actaea spicata L.	LC	1	1	1	2	1	2
Adoxa moschatellina L.	LC	1	1	1	2	1	2
Aegopodium podagraria L.	LC	1	1	1	2	1	2
Agrimonia eupatoria L.	LC	1	2	2	2	1	1
Agrimonia procera Wallr.	LC	1	3	1	1	1	2
Agrostemma githago L.	LC	1	1	3	1	1	1
Agrostis alpina Scop.	LC	1	1	1	2	3	2
Agrostis canina L.	LC	1	2	1	1	1	2
Agrostis capillaris L.	LC	1	2	1	2	2	1
Agrostis gigantea Roth	LC	1	2	1	2	2	1
Agrostis schleicheri Jord. & Verl.	LC	1	1	1	2	1	3
Agrostis stolonifera L.	LC	1	2	1	1	1	1
Ajuga chamaepitys (L.) Schreb.	LC	1	1	2	1	1	1
Ajuga genevensis L.	LC	1	2	1	2	1	1

ANNEXE 5 : STRATEGIE DE CONSERVATION POUR LE RESEAU ALPES-AIN DE CONSERVATION DE LA FLORE : ETAT D’AVANCEMENT METHODOLOGIQUE 2012

1 ETAT DES CONNAISSANCES INSUFFISANT (bilan stationnel incomplet)

Bilans stationnel incomplet --> Action 1

2 BILAN STATIONNEL COMPLET

Compartiment	Paramètre	Modalités, variables	Seuils, valeurs critiques décisionnelles			Plan d'actions immédiates	
			> 0	< 0 (Action immédiate locale)	< 0 (Action globale)	par station	globales
Populations	Etat des populations	nb d'AP, surf. d'AP, FO	Surface totale d'AP > 500 m² ; Nb d'AP > 2	Nb d'AP ≤ 2		Action 10	
Habitat	Etat de conservation de l'habitat	EC Fav / Déf Inadéqu / défav	% Habitat Fav ≥ 70 %				
Menaces	Menaces pesant sur les populations	Menace 0 / 1 (potentielle) / 2 (imminente/effective) *	% Pops menacées 0 ≥ 70 %	au moins 1 station menace 2	% Menace 1 > 50 %	Action 4	Action 2 --> actions 8 et 9
Espaces protégés	Protection des stations	F / M / 0 **	% Pops protégées F, M ≥ 70 %		% Pops protégées F < 30 %		Action 3, action 5
Statut foncier, gestionnaire	Maîtrise foncière et de gestion des stations	O / N ***	% Pops protégées O ≥ 70 %		% Pops protégées < 30 %		Action 3, action 6, action 7
Gestion	Efficacité de la gestion	Gestion 0 (défavorable) / 1 (adaptée) ****	% Gestion 1 ≥ 70 %	au moins 1 station gestion 0		Action 4	
			Bilan stationnel favorable	Bilan stationnel entraînant actions immédiates ou globales			

3 EVOLUTION DE L'ETAT DE CONSERVATION CONNU (résultats Action 2 "suivi territoire")

Suivi territoire > 0 --> Retour à une simple veille
Suivi territoire < 0 --> Action 8 et 9 + actions globales possibles (3, 5, 6 ...)
Suivi territoire = 0 --> Action 2 maintenue ou pas en fonction de l'évolution des menaces ; actions locales possibles

légende :	Action 1 : Prospections de stations anciennes, mise à jour des bilans
* 2 : Menace imminente ou perturbation effective	Action 2 : Suivi « territoire » des stations
** F : PN, RN, APPB / M : N2000, PNR, ENS / 0 : aucun statut	Action 3 : Porter à connaissance global
*** O : au moins 70% AP maîtrisée	Action 4 : Porter à connaissance immédiat CEN local
**** 1 : gestion adaptée peut être de la non gestion	Action 5 : Promotion d'une protection règlementaire des stations menacées
	Action 6 : Promotion d'animations foncières auprès des CEN locaux
	Action 7 : Promotion d'actions de gestion auprès des CEN locaux
	Action 8 : Proposition de suivi « stationnel »
	Action 9 : Proposition d'un programme de recherche
	Action 10 : Veille des stations par relais locaux